



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC**

---

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 05-2026  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 15-2024 AFIN D'AJOUTER DES USAGES ET DE MODIFIER  
LES NORMES D'IMPLANTATION, DE LOTISSEMENT ET LES CARACTÉRISTIQUES DES BÂTIMENTS DANS LES  
ZONES M-3, M-4 ET M-5**

**AVIS** est, par les présentes, donné par le soussigné, à toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées :

**QUE** le conseil municipal, lors d'une séance ordinaire tenue le 3 février 2026, a adopté le projet de règlement numéro 05-2026 modifiant le règlement de zonage numéro 15-2024 afin d'ajouter des usages et de modifier les normes d'implantation, de lotissement et les caractéristiques des bâtiments dans les zones M-3, M-4 et M-5.

**QUE** ce projet de règlement sera soumis à une consultation lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le conseil municipal, le **3 mars 2026 à 19h30**, à la salle municipale située au 1110 chemin Principal à Saint-Joseph-du-Lac.

**QU'**au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

**QUE** ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du directeur général à l'Hôtel de ville située au 1110 chemin Principal, pendant les heures d'ouverture de bureau en vigueur. Il est également disponible sur le site Internet de la municipalité, section DÉCOUVRIR SAINT-JOSEPH-DU-LAC / Vie démocratique / Procès-verbaux / Séance du 3 février 2026

**DONNÉ**, à Saint-Joseph-du-Lac, le 12 février 2026.

  
Stéphane Giguère  
Directeur général